

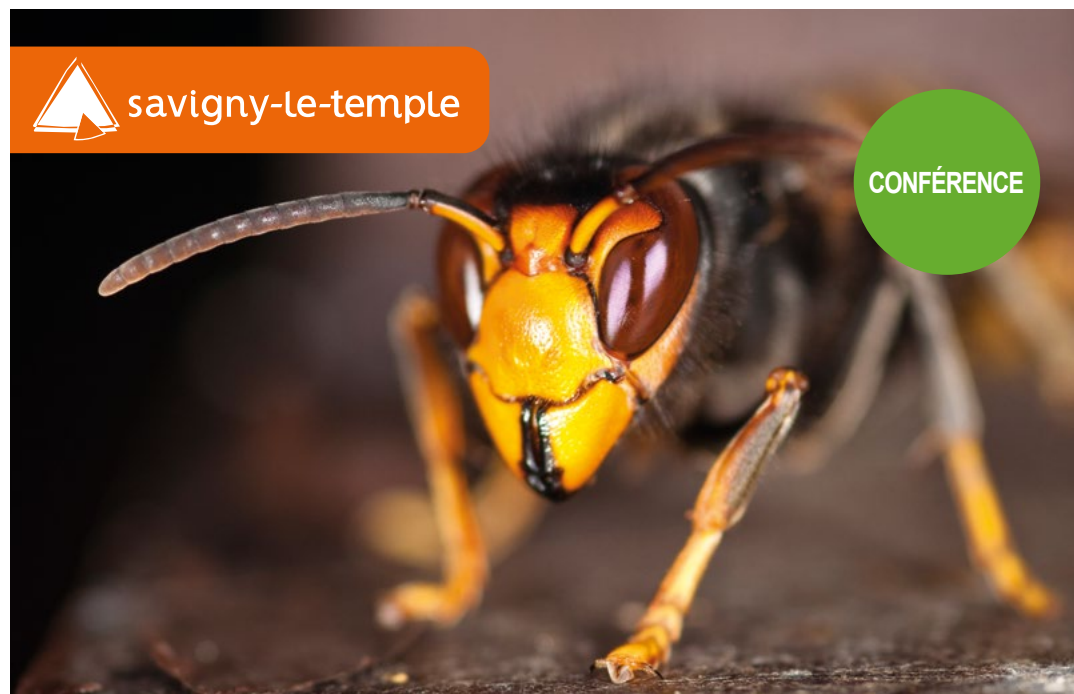


# LUTTONS CONTRE LA PROLIFÉRATION DU FRELON ASIATIQUE

ET PROTÉGEONS LES ABEILLES

**Mercredi 13 mars 2024**  
**de 19h à 20h**  
à l'Espace Prévert (auditorium)

Une conférence animée par Gérard BERNHEIM (président de la Fédération apicole de Seine-et-Marne)  
et Lionel CLERCQ (président du Groupe de défense sanitaire apicole de Seine-et-Marne).



# LUTTONS CONTRE LA PROLIFÉRATION DU FRELON ASIATIQUE

ET PROTÉGEONS LES ABEILLES

**Mercredi 13 mars 2024**  
**de 19h à 20h**  
à l'Espace Prévert (auditorium)

Une conférence animée par Gérard BERNHEIM (président de la Fédération apicole de Seine-et-Marne)  
et Lionel CLERCQ (président du Groupe de défense sanitaire apicole de Seine-et-Marne).

# FICHE TECHNIQUE

## Le piégeage des mères fondatrices de frelons

Les mères fondatrices quittent les nids au mois de novembre puis hibernent pendant que la colonie disparaît, les nids se dégradent au cours de l'hiver. Les mères ressortent de leur hibernation en mars. La première tâche de la mère fondatrice est de faire un nid embryon dans lequel elle va pondre une vingtaine d'œufs. Le temps de l'éclosion des premiers frelons, les mères fondatrices sont seules.

**C'est la raison pour laquelle en mars et avril, seules les mères fondatrices viendront dans les pièges.**

**Le piège :** Une bouteille d'eau minérale percée de deux trous aux deux tiers de la hauteur. Il faut mettre dans cette bouteille sur une hauteur de 10 cm un appât.

**L'appât :** 1/3 de vin blanc, 1/3 de sirop (grenadine, fraise...), 1/3 de bière. Cet appât va s'éventer au bout de huit jours. Il faudra le renouveler sans enlever les frelons morts de la bouteille (les frelons morts attirent les autres frelons). Pour faire l'appât, prendre une cannette de bière, la vider dans la bouteille, la remplir de vin blanc, la vider dans la bouteille, la remplir de sirop et enfin vider dans la bouteille. Cette bouteille sert alors de réserve.

**Où placer le piège ? :** Près de la maison à 1,5 m de hauteur ou dans un garage, un abri de jardin... Les frelons viennent près des maisons.

**Enlever les pièges fin avril. Les nouveaux frelons sont actifs, les piéger ne détruit pas la colonie et d'autres insectes vont être pris inutilement dans les pièges.**



Nid embryon,  
peu de danger



Nid primaire,  
DANGER  
Ne jamais  
s'approcher

# FICHE TECHNIQUE

## Le piégeage des mères fondatrices de frelons

Les mères fondatrices quittent les nids au mois de novembre puis hibernent pendant que la colonie disparaît, les nids se dégradent au cours de l'hiver. Les mères ressortent de leur hibernation en mars. La première tâche de la mère fondatrice est de faire un nid embryon dans lequel elle va pondre une vingtaine d'œufs. Le temps de l'éclosion des premiers frelons, les mères fondatrices sont seules.

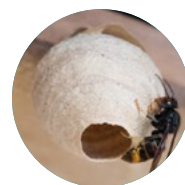
**C'est la raison pour laquelle en mars et avril, seules les mères fondatrices viendront dans les pièges.**

**Le piège :** Une bouteille d'eau minérale percée de deux trous aux deux tiers de la hauteur. Il faut mettre dans cette bouteille sur une hauteur de 10 cm un appât.

**L'appât :** 1/3 de vin blanc, 1/3 de sirop (grenadine, fraise...), 1/3 de bière. Cet appât va s'éventer au bout de huit jours. Il faudra le renouveler sans enlever les frelons morts de la bouteille (les frelons morts attirent les autres frelons). Pour faire l'appât, prendre une cannette de bière, la vider dans la bouteille, la remplir de vin blanc, la vider dans la bouteille, la remplir de sirop et enfin vider dans la bouteille. Cette bouteille sert alors de réserve.

**Où placer le piège ? :** Près de la maison à 1,5 m de hauteur ou dans un garage, un abri de jardin... Les frelons viennent près des maisons.

**Enlever les pièges fin avril. Les nouveaux frelons sont actifs, les piéger ne détruit pas la colonie et d'autres insectes vont être pris inutilement dans les pièges.**



Nid embryon,  
peu de danger



Nid primaire,  
DANGER  
Ne jamais  
s'approcher

Repérer les nids et les signaler au CTM de l'Etain  
01 64 10 19 00  
ctm.etaain@savigny-le-temple.fr

Repérer les nids et les signaler au CTM de l'Etain  
01 64 10 19 00  
ctm.etaain@savigny-le-temple.fr